

Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
Comté de Maskinongé

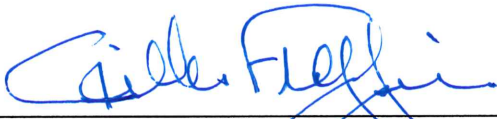
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par Gilles Frappier, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, que le Conseil Municipal de cette municipalité a adopté lors de sa session ordinaire du conseil tenue le **quatrième jour du mois de mars deux mille dix-neuf (2019-03-04)** le règlement portant le numéro suivant : # 429-2019.

Objet : « Règlement sur les compteurs d'eau »


Le présent règlement a pour but de régir la fourniture, l'installation et l'entretien des compteurs d'eau en vue de mesurer la consommation de l'eau potable de certains immeubles sur le territoire de la Municipalité e Saint-Alexis-des-Monts.

DONNÉ à Saint-Alexis-des-Monts
Ce 8^{ième} jour du mois de janvier deux mil dix-neuf (2019-03-05).

Signé : 
Gilles Frappier, secrétaire-trésorier

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussigné, résidant à **SAINT-ALEXIS-DES-MONTS** certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le 5^{ème} jour de mars 2019. (2019-03-05)

Signé : 
Gilles Frappier, secrétaire-trésorier